

## COURS 1

### Syntaxe, définition, généralités, approches

#### 1. Définition de la syntaxe

La syntaxe établit les règles qui gouvernent les relations de combinaison et de dépendance entre (i) mots et (ii) groupes de mots au sein de la phrase. Plus précisément, elle étudie :

→ L'ordre des mots dans la phrase (selon les règles de la distribution)

(1) Je bois du café / \*Café du bois je

→ Les règles d'accord au sein de la phrase (morphosyntaxe)

(2) *Des arbres ont été abattus* / *Les petits chiens qui sont sortis aboient*

Remarque : les marques d'accord sont souvent redondantes surtout à l'écrit.

→ Les groupes de mots homogènes (syntagmes) dans la phrase, leur structure interne et leur enchâssement

(3) (i) [Le gros chien]<sub>SN</sub> [mange [la viande [que tu as achetée]<sub>Prop-rel</sub>]<sub>SN</sub>]<sub>SV</sub>  
(ii) *Il la mange* (substitution)

→ Les rapports qui s'établissent entre les syntagmes dans la phrase, traduits par les fonctions syntaxiques (sujet, compléments...)

(4) (i) Paul bat Jean / (ii) Jean bat Paul  
(i') Paul *le* bat / (ii') Jean *le* bat  
(i'') *Il* bat Jean / (ii'') *Il* bat Paul

La fonction syntaxique d'un mot ou d'un groupe de mots est le rôle que cet élément joue dans la structure d'ensemble de la phrase où il est employé. C'est pourquoi une fonction se définit toujours en termes relationnels : le *sujet* du verbe X ; le *COD/COI* du verbe X ; l'*attribut* du sujet X ; le *complément* du nom X ; l'*épithète* du nom X...

→ La construction des **types de phrases** selon la modalité (ou l'intention communicative) du locuteur : (i) *phrase assertive* (ou déclarative) – pour informer, (ii) *phrase interrogative* – pour demander une information à un interlocuteur, (iii) *phrase impérative* (ou injonctive) – pour pousser l'interlocuteur à agir d'une certaine manière (ordre, conseil, défense), (iv) *phrase exclamative* – pour exprimer l'affectivité, un sentiment ou une émotion. Ces différents types de phrases ont normalement leurs propriétés linguistiques propres (et correspondent à des constructions spécifiques) :

- Type affirmatif : *Les pompiers sont arrivés.* (ordre SVO)
- Type interrogatif : *Avez-vous trouvé la réponse ? / Qui a trouvé la réponse ? Que voulez-vous ?* (inversion sujet-verbe et/ou déplacement du mot interrogatif en tête de phrase)

- Type injonctif (mode impératif le plus souvent): *Ouvrez la porte ! (ordre) / Mets ton bonnet (conseil)* (absence de sujet exprimé)
- Type exclamatif : *Il est fou ! Quel spectacle !* (parfois absence de verbe)

→ Différents types de réarrangement de la structure syntaxique à des fins communicatives qui affectent l'organisation sémantique de la phrase, notamment la répartition de l'information en thème et propos (comme le passif, l'emphase, et l'impersonnel)

- (5) (i) Cette révélation bouleversa le baron / Le baron fut bouleversé par cette révélation  
(ii) On a renversé la poubelle / La poubelle a été renversée (pas de c. d'agent)
- (6) (i) Elle achète souvent des oignons / *Des oignons*, elle *en* achète souvent (emphase par dislocation)
- (7) De drôles de bruits courent en ville / Il court de drôles de bruits en ville (pas de thème)

## 2. La syntaxe et les autres branches de la linguistique

La syntaxe a un rôle pivot dans le système global de la grammaire, interagissant avec la plupart des autres domaines. En s'occupant de l'ordre des mots dans une phrase, la syntaxe a besoin de la **sémantique** (qui donne une signification à une suite ordonnée de mots), de la **morphologie** (surtout pour ce qui concerne les règles d'accord mais aussi pour rendre compte des phénomènes de figement comme dans des expressions du type *chemin de fer, pomme de terre*, etc.), de la **phonologie** (pour exprimer la phrase sur le plan sonore) et de l'**énonciation** (cf. les types de phrases qui reposent sur des actes de langage).

La syntaxe n'en reste pas moins un domaine indépendant au sein de la grammaire qui possède donc une certaine autonomie comme le prouvent les trois énoncés suivants :

- (8) \*Ce mangé Jean a livre (problème de forme et de sens)
- (9) \*Moi vouloir café (problème de forme mais pas de sens)
- (10) \*La pierre humaine a lu la femme minérale (problème de sens mais pas de forme)

Ainsi, du fait qu'il peut y avoir un problème de forme et de sens indépendamment l'un de l'autre, on peut dire que les règles qui gèrent la forme (syntaxe) sont autonomes vis-à-vis des règles qui gèrent la signification. Bien sûr, les deux systèmes interagissent pour former une phrase à la fois correcte dans sa forme et dans sa signification.

## 3. La phrase

La syntaxe se focalise sur l'étude de la phrase. Traditionnellement, celle-ci reçoit trois définitions qui ne font pas intervenir la syntaxe à proprement parler :

### 3.1. Définition graphique

C'est une suite de mots délimitée par une lettre majuscule initiale et par une ponctuation forte finale. (mais cette définition ne s'applique pas aux incises par exemple : *Ma femme, est-tu prête ? cria le sieur Arnoux.*)

### 3.2. Définition phonétique

Une phrase est délimitée par deux pauses importantes et caractérisée par une intonation qui varie avec le type de phrase :

*Tu m'écriras ?* (intonation montante)

*Tu m'écriras.* (intonation descendante)

### 3.3. Définition sémantique

Une phrase est « l'expression plus ou moins complexe, mais offrant un sens complet, d'une pensée, d'un sentiment, d'une volonté » (G. Mauger : 1968 cité par la GMF 1994 : 103).

Ces trois définitions n'arrivent pas à présenter, de façon exhaustive, les spécificités de la phrase, notamment sur le plan syntaxique. Voilà pourquoi une définition syntaxique s'impose mais qui doit aussi prendre en considération le fait que la phrase est énoncée dans un but communicatif et véhicule une certaine information.

### 3.4. Définition syntaxique et communicationnelle

La phrase est une unité formée de mots et de constituants qui entretiennent entre eux des rapports de dépendance, selon un ensemble de règles morphosyntaxiques. Il s'agit plus précisément d'une structure hiérarchisée et qui a un certain sens.

Le verbe est le pivot de la phrase verbale qui est la plus fréquemment utilisée. Pour qu'une unité puisse être appelée phrase, il faut qu'elle comporte au moins les deux termes obligatoires suivants : **le sujet**<sup>1</sup> et **le prédicat** (appelé également propos)<sup>2</sup> (verbe + compléments éventuels du verbe), la phrase étant *un acte de prédication* exprimant un fait dans un but communicatif (un locuteur adresse un message à un auditeur). Il faut que ces deux termes soient suffisamment complets pour que la phrase fasse sens :

(11) Je souhaite qu'il soit là *vs.* \*Je souhaite (prédicat incomplet)

(12) Paul ferme la fenêtre *vs.* \*Paul la fenêtre (même chose)

(13) Marie terminera bientôt son devoir *vs.* \*Terminera bientôt son travail (pas de sujet<sup>3</sup>)

La structure de la phrase de base française est celle d'une phrase verbale assertive, simple et neutre. L'ordre des mots y correspond à la formule binaire :

P → SN (sujet) + SV (prédicat)

Le SN et le SV sont les deux constituants obligatoires de la phrase verbale, et leur cooccurrence correspond au **strict minimum formel** exigé par une séquence pour être nommée phrase. Ainsi, la phrase en (14) peut être réduite, par effacement de tous ses éléments facultatifs, à (15) :

---

<sup>1</sup> Le sujet impersonnel est à distinguer de celui qui renvoie à un référent. Dans *il pleut*, il s'agit d'un sujet purement grammatical sans lien avec un référent, alors que dans *il mange*, le sujet « il » renvoie à un être humain ou à un animal ; dans ce deuxième cas on dit que le sujet est le **thème** de la phrase, qui est l'élément à propos duquel le prédicat *mange* donne une information.

<sup>2</sup> Ce qu'on dit de ce dont on parle.

<sup>3</sup> Les phrases à l'impératif ne comportent pas de sujet explicite, mais celui-ci est encodé dans la désinence verbale : *Chante ! Chantons ! Chantez !*

(14) Pendant des années, l'affreux gros chien noir de l'ancienne concierge de l'immeuble effrayait tous les enfants qui passaient plusieurs fois par jour devant la loge.

(15) Le chien effrayait les enfants.

On ne pourra plus supprimer des éléments de cette séquence, à défaut d'annuler son statut de phrase : \**le chien effrayait* ; \**effrayait les enfants* ; \**chien effrayait les enfants*.

Il ressort de la définition syntaxique et communicationnelle de la phrase qu'il s'agit d'une structure **binaire** : comme déjà dit, la phrase doit comporter au moins un sujet (qui peut parfois ne pas être exprimé comme dans l'impératif) et un verbe. Mais comme la phrase est un acte de prédication, L. Tesnière (*Éléments de syntaxe structurale* 1959) reconnaît l'existence d'un **troisième élément**, à savoir la *connexion* qui unit sujet et verbe « et sans laquelle il n'y aurait pas de phrase ». Cette connexion peut être visible dans les phénomènes d'accord : la connexion entre *Alfred* et *parle* dans *Alfred parle* est matérialisée par l'accord sujet-verbe (\**Alfred parlent*). Dans les phrases attributives, elle est assurée par une copule comme *être* (*Pierre est grand*)<sup>4</sup>.

La phrase de base (simple, neutre, assertive) est considérée par nombre de syntacticiens (surtout par les générativistes) comme la « forme canonique de la phrase » en supposant que la plupart des autres types et structures phrastiques sont dérivés de celle-ci moyennant un certain nombre de modifications (appelées également transformations). En voici quelques exemples (sur la base de *Le chien effrayait les enfants*) :

(16) *Qui* effrayait le chien ? *Qui* le chien effrayait-il ? (déplacement du COD en tête de proposition dans l'interrogation et éventuellement pronom de rappel avec inversion)

(17) *Les enfants* étaient effrayés *par le chien* (permutation du sujet et du COD dans la passivation)

(18) Les enfants [*que* le chien effrayait]... (pronom relatif COD en tête de proposition relative)

### 3.5. La phrase averbale (qui est souvent « nominale »)

Certaines phrases ne comportent pas de verbe et sont généralement chargées d'une plus grande expressivité qu'une phrase canonique. Il s'agit de phrases « atypiques » :

(19) *Génial, ce film !* (exclamation)

Dans certains cas, on peut restituer une structure thème-prédicat (*Combien ce bijou ? Magnifique, ce paysage ! Strasbourg, quelle belle ville !*), mais dans d'autres seulement le thème ou le prédicat sont présents, l'élément manquant pouvant être restitué grâce à la situation immédiate ou au contexte antérieur (*Mes bijoux !* [thème] « ils ont disparu » ; *Quelle brute !* [prédicat] en parlant de quelqu'un ; *Un café !* [partie d'un prédicat si on applique l'analyse de l'ellipse : je veux/donnez-moi un café]).

Les titres de livres, films, articles... fonctionnent comme des étiquettes identifiant une œuvre : *Les enfants du paradis. Mon oncle*. Ce sont des phrases-thèmes.

---

<sup>4</sup> Dans cet esprit, les théoriciens de Port-Royal (17<sup>e</sup> siècle) ont proposé d'analyser les phrases verbales comme comportant implicitement la copule *être* qui assure la connexion entre sujet et verbe : ainsi, *Paul dort* s'analyse en *Paul est dormant*.

Certains adverbes et interjections peuvent constituer à eux seuls des phrases. Ce sont des mots-phrases : *Oui. Non. Zut ! Merde ! Trop tard ! Silence !*

Il est évident que les phrases averbales ne se laissent pas décrire par le schéma de la phrase canonique  $P \rightarrow GN + GV$ . Leur interprétation est souvent fortement dépendante de la situation où elles sont énoncées.

#### 4. Bref aperçu des approches en syntaxe dans la linguistique moderne

Nous commencerons par présenter (i) l'approche distributionnelle qui est née indépendamment du structuralisme Saussurien. Ensuite, nous nous concentrerons sur (ii) l'approche syntagmatique qui est à l'origine de (iii) l'approche générative et transformationnelle de N. Chomsky (seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle).

##### 4.1. Le distributionnalisme

Ce courant est né dans les années 30 du XX<sup>e</sup> siècle aux Etats-Unis avec les travaux de Bloomfield et de Harris. L'accent est mis sur la *distribution* des formes linguistiques. Très sommairement, les mots sont de même classe (= catégorie : dét, adj, N, V...) s'ils peuvent occuper la même place dans un paradigme donné bien évidemment pas simultanément (le paradigme se définit comme l'ensemble des termes substituables en un même point de la chaîne parlée/écrite). On dit alors qu'ils appartiennent à la même classe distributionnelle. En voici un exemple :

(20)

Un	livre	a	passionné	des	étudiants
Le	chat	avait	mangé	plusieurs	biscuits
Ce	voisin	aura	tondu	sa	pelouse
Ø	il	est	arrivé	un	accident
Det	Nom	Aux	Verbe	Det	Nom

} étiquette catégorielle

On constate que les mots *un, le, ce* ont des propriétés formelles communes quant à leur position (ils entretiennent des rapports de substitution). Ils ont donc la même étiquette catégorielle, en l'occurrence *Det*. Il en va de même pour les noms *livre, chat, voisin* et le pronom *il*, qui partagent l'étiquette catégorielle de *Nom*. Ensuite, les termes *a, avait, aura, est* ont la même distribution, puisqu'ils occupent tous la position typique des auxiliaires. Viennent ensuite les verbes au participe passé, tels que *passionné, mangé, tondu, arrivé*. Dans la position qui suit le verbe, on peut avoir à nouveau un déterminant (*des, plusieurs, sa, un*), suivi d'un nom (*étudiants, biscuits, pelouse, accident*).

En (21) se trouvent des expressions nominales dont les termes s'arrangent comme suit : En première position nous avons les déterminants *le, ta, les*, suivis d'un adjectif (*grand, superbe, nombreuses*) et d'un nom (*loup, voiture, tables*). Les adjectifs peuvent aussi suivre le nom, en l'occurrence *blanc, japonais, rondes*. On dira que les adjectifs ont une distribution pré- et post-nominale.

(21)

Le	grand	loup	blanc
Ta	superbe	voiture	japonaise
Les	nombreuses	tables	rondes
Det	Adj	Nom	Adj

Il est à noter que certaines positions peuvent être occupées par des éléments de catégories différentes. C'est le cas de la position initiale dans les phrases interrogatives. On observe en (22) que la première position d'une phrase interrogative peut être occupée par un groupe nominal (*quel livre*), un pronom (*qui*), un groupe prépositionnel (*à qui, avec quoi*), ou encore un adverbe (*combien, comment*). Le point commun de tous ces éléments est qu'ils sont des constituants interrogatifs.

(22)

Quels livres	as-tu lus ?
Qui	as-tu vu ?
A qui	as-tu parlé ?
Combien	as-tu payé ?
Comment	as-tu fait cela ?
Avec quoi	as-tu fait cela ?

L'analyse distributionnelle permet aussi de rendre compte de l'existence de mots polycatégoriels dont la catégorie ne peut pas être déterminée hors contexte :

- (23) Paul a mangé une *orange* amère (n.f.) / Un pull *orange* (adj.)  
*Pouvoir* parfaitement faire quelque chose (verbe) / Le *pouvoir* législatif (n.m.)  
Il arrive *avant* le déjeuner (prép.) / Le wagon-restaurant est vers l'*avant* du train (n.m.)

La méthode distributionnelle permet d'obtenir des généralisations importantes quant au placement des éléments de même catégorie (20, 21) et inversement quant aux positions pouvant être occupées par des éléments d'un certain type fonctionnel (22). Pourtant, en se limitant à une analyse purement linéaire du discours, elle ne dégage pas l'organisation *hiérarchique* de la phrase, à savoir le fait que les mots s'organisent dans des constituants plus vastes (les syntagmes) qui fonctionnent de façon homogène dans la structure globale de la phrase.

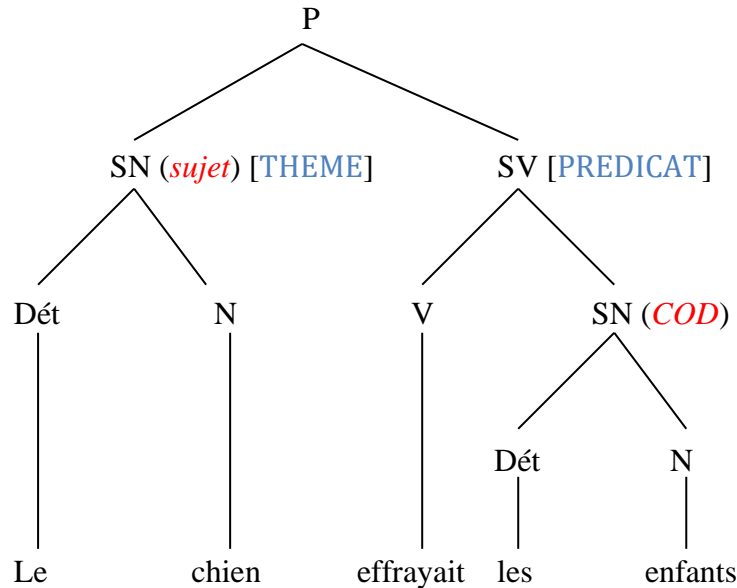
#### 4.2. L'approche syntagmatique

L'approche syntagmatique va plus loin que l'approche distributionnelle : non seulement les mots occupent des positions précises par rapport à d'autres mots, mais surtout ils s'assemblent pour former des groupes qu'on appellera *syntagmes*. L'approche syntagmatique rend ainsi compte de la structuration hiérarchique (ou verticale) de la phrase : on part des mots qui forment des syntagmes qui, à leur tour, forment la phrase (phénomène d'emboîtement appelé aussi « enchâssement »). Le procédé dont se sert cette approche est l'analyse en constituants

immédiats (ACI) : est constituant immédiat chaque élément qui entre de façon immédiate (c'est-à-dire directe) dans la composition d'un autre constituant, plus vaste.

Pour représenter la succession des niveaux hiérarchisés, on utilise le plus souvent des schémas en **arbre**. Le principe en est simple : tout constituant est rattaché par une *branche* à l'élément dont il est *constituant immédiat*. Les *nœuds* (points d'où partent des branches) équivalent aux syntagmes (sauf pour P qui est le symbole de la phrase entière) :

(24) Le chien effrayait les enfants



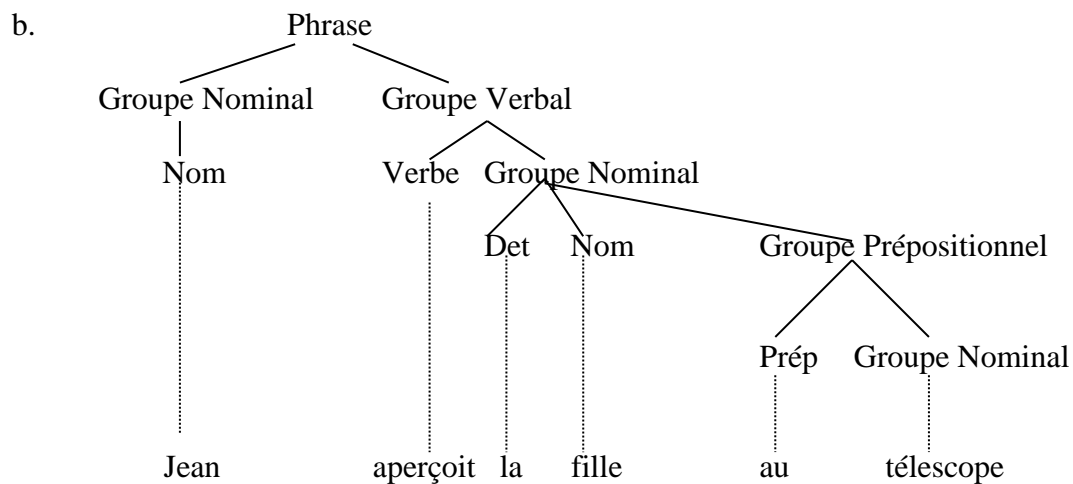
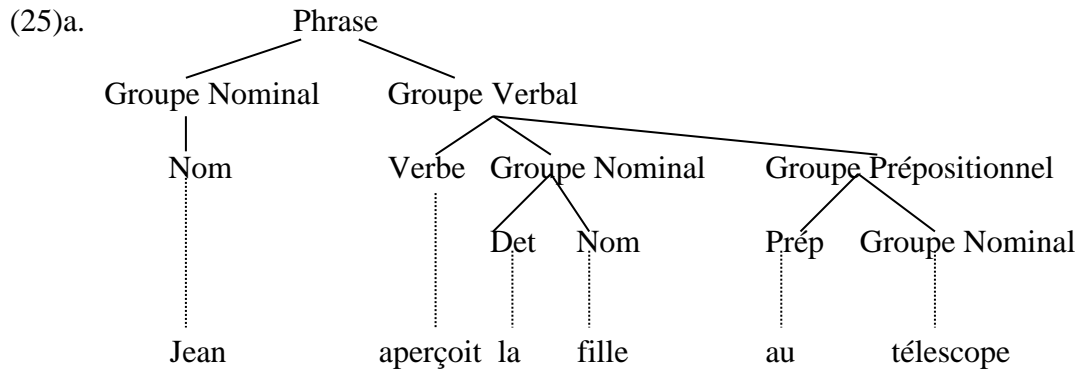
Les mots du lexique (le, chien, effrayait, les, enfants) permettent d'instancier la structure phrastique.

Les règles syntagmatiques qui correspondent à cette structure sont les suivantes :

1. Phrase → Groupe Nominal + Groupe Verbal
2. Groupe Nominal → Déterminant + Nom
3. Groupe Verbal → Verbe + Groupe Nominal

Le symbole « → » indique la relation de haut en bas (ce qui se trouve à gauche sont les constituants immédiats de ce qui se trouve avant la flèche), alors que le symbole « + » indique la relation de gauche à droite.

*Remarque* : Les schémas arborescents permettent de rendre compte des différentes interprétations associées à des phrases qui présentent des ambiguïtés structurales, à travers le groupement des mots et l'organisation hiérarchique des constituants. La phrase suivante peut ainsi avoir deux interprétations : soit Jean aperçoit la fille à l'aide d'un télescope (25 a), soit il aperçoit une fille qui a un télescope (25 b).



« au télescope » est rattaché au SV en (25 a) et au SN-COD dans (25 b)<sup>5</sup>.

## Eléments de bibliographie

Grammaires, généralités

**Riegel, Pellat, Rioul**, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris 2004, 2009 (réédition enrichie).

**Choi-Jonin, Delhay**, *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Presses universitaires de Strasbourg, 1998 / 2005 (réédition).

**Delaveau Anne**, *Syntaxe, La phrase et la subordination*, Armand Colin, 2001.

**Maingueneau, D.**, *Syntaxe du français*, Hachette, 1999.

Approche générativiste

**Christopher Laenzlinger**, *Initiation à la syntaxe formelle du français: le modèle principes et paramètres de la grammaire générative transformationnelle*, P. Lang, 2003.

**Haegeman & Guéron**, *English Grammar, a generative perspective*, Blackwell 1999

<sup>5</sup> Ces deux schémas apparaissent dans Laenzlinger (2003 : 12-13).